

CHILI : 50 ANS APRÈS LE COUP D'ETAT POUR VICTOR JARA, LA JUSTICE ENFIN

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Il aura fallu cinquante ans pour que la Cour suprême du Chili rende définitivement une décision condamnant à vingt-cinq ans de prison sept militaires, maintenant retraités, pour délits de séquestration, de tortures et d'homicide du chanteur Victor Jara.

Guitariste, compositeur, militant du parti communiste et membre du gouvernement d'Unidad Popular de Salvador Allende, il a été détenu le 12 septembre 1973, un jour après le coup d'Etat, et assassiné peu de jours après avoir subi d'effroyables tortures... Entre autres tortures, ses tortionnaires lui ont coupé les doigts à la hache pour faire taire sa musique.

Ce fut un des crimes les plus symboliques de la dictature.

La procédure concernant la mort de Victor Jara est un des cas relevant de la justice chilienne qui a mis le plus de temps à aboutir.

Cette sentence définitive arrive seulement quinze jours avant la commémoration au Chili des cinquante ans du Coup d'Etat dans une ambiance de forte polarisation sociale sur le récit officiel des faits du 11 septembre 1973.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) se félicite de cette décision, bien qu'elle soit tardive, et espère qu'elle sera appliquée avec la plus grande rigueur.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

